CSN

unité

Spécial congrès

Conseil central
du Montréal métropolitain
www.ccmm-csn.qc.ca

Conseil central du Montréal métropolitain CSN

septembre 2007
Volume 21, numéro 7

Le 33e Congrès du CCMM-CSN

Cinq jours de débats fructueux

Des enjeux syndicaux majeurs
page 3

Le congrès en images
pages 6 et 7

Bâtir un Québec résolument démocratique
page 8

Des adieux émouvants aux employé-es de Ben's Delicatessen
page 9

unité

L'organe officiel
du Conseil central du Montréal métropolitain (CSN)
est publié à 3100 exemplaires
P.P. 40064900
ISSN 1718-1178
Responsable : René Charest
Coordination et rédaction : Diane Lapointe
Conception graphique : Jean Gladu et Sophie Marcoux
Montage: Linda Rodrigue
Photographies :Michel Giroux, Linda Rodrigue
Impression : Imprimerie CSN
Distribution :
Module de distribution de la CSN
1601, avenue De Lorimier
Montréal (Québec) H2K 4M5
http://www.ccmm-csn.qc.ca
Pour abonnement :
linda.rodrigue@csn.qc.ca
Téléphone : 514-598-2021
Télécopieur : 514-598-2020

À l'agenda

Septembre

12 septembre
assemblée générale du conseil central

17, 18 et 19
formation exécutif syndical II

20 et 21
formation trésorerie

33e Congrès du conseil central

Responsables et solidaires pour une nouvelle démocratie

Du 4 au 8 juin, près de 400 délégué-es provenant de Montréal, de Laval et du Grand nord québécois ont participé au 33e Congrès du Conseil central du Montréal métropolitain (CSN) qui s'est tenu au Palais des congrès de Montréal sous le thème *Responsables et solidaires pour une nouvelle démocratie !* En souvenir de ce 33e Congrès qui fut l'un des congrès qui marquera l'histoire du conseil central, aux dires de nombreux congressistes, nous publions cette édition spéciale du magazine *Unité* à l'intention des personnes qui ont assisté aux cinq jours de délibérations ainsi que pour celles qui n'ont pu y participer •

Merci Arthur !

À l'ouverture du congrès, les délégué-es ont tenu à remercier chaleureusement Arthur Sandborn pour ses 14 années de contribution exceptionnelle à la présidence du conseil central.

Organisme régional affilié à la Confédération des syndicats nationaux (CSN), le Conseil central du Montréal métropolitain regroupe 90 405 membres du secteur public et du secteur privé, répartis au sein de 400 syndicats sur le territoire de Montréal, de Laval et du Grand nord québécois.

Conseil central DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN CSN

www.ccmm-csn.qc.ca

33e Congrès du conseil central

Des enjeux syndicaux majeurs pour 2007-2010

Par Gaétan Châteauneuf
Président du CCMM-CSN

Le 33e Congrès du CCMM-CSN est maintenant derrière nous. Près de 400 délégué-es y ont pris part, sans compter les nombreux invité-es, visiteurs et salarié-es du mouvement. Aux 14 propositions recommandées par le comité exécutif, neuf nouvelles propositions et 100 amendements furent étudiés en ateliers ou en plénière. Ce bilan quantitatif démontre toute la rigueur des débats et les efforts consentis par les délégué-es pour définir les priorités syndicales pour le mandat 2007-2010.

Comme à chaque congrès, les membres du comité exécutif et du conseil syndical ont été élus pour trois ans. C'est avec grand plaisir que j'ai sollicité la présidence du conseil central. J'amorce donc ce premier mandat avec beaucoup d'enthousiasme. Plusieurs nouveaux militants et militantes se sont joints à l'équipe du conseil central : Dominique Daigneault à la deuxième vice-présidence et six nouvelles personnes au conseil syndical.

Plusieurs défis importants

Les prochains mois s'annoncent mouvementés autant sur le front de la négociation que sur les questions sociales et politiques. Un des mandats importants du conseil central est l'appui aux luttes. Au moment d'écrire ces lignes, on dénombrait un seul conflit à Montréal, celui du Syndicat des travailleuses et travailleurs du cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Ils en sont à leur 12e semaine de lock-out. D'autres syndicats sont actuellement en négociation et pourraient être en conflit dans les mois qui viennent, entre autres, les syndicats de l'Université Concordia et du Transport de Montréal (employé-es d'entretien). Nous serons à leurs côtés dans leur lutte et ferons appel à votre solidarité.

Outre la lutte que mène la CSN contre la loi 142 qui a dicté les conditions de travail des salarié-es de l'État, un autre enjeu majeur est la lutte contre la privatisation, la sous-traitance et les PPP. Le gouvernement de Jean Charest est à surveiller de très près. Durant l'été, le ministre Philippe Couillard a clairement indiqué la volonté de son gouvernement d'accélérer les partenariats publics-privés dans la santé en donnant un appui spontané à la direction de l'hôpital Sacré-Cœur qui souhaite transférer, dès septembre prochain, 1300 chirurgies d'un jour à la nouvelle clinique privée Rockland MD. Les syndicats de l'hôpital, la FSSS et le conseil central ont dénoncé publiquement ce projet. Le groupe de travail sur la santé chargé de réformer le système de santé au Québec, présidé par Claude Castonguay, sera également à surveiller. Rappelons que la CSN a critiqué cette nomination à cause des positions antisyndicales de M. Castonguay qui a maintes fois encouragé publiquement l'introduction de l'entreprise privée dans la santé.

Au cours des prochains mois, le Conseil central du Montréal métropolitain (CSN) entend intervenir lors des consultations publiques sur le plan de transport de la Ville de Montréal et sur les accommodements raisonnables. Dans le débat sur le dégel des frais de scolarité, nous suivrons de près la mobilisation du mouvement étudiant.

Solidaires et responsables

Conformément aux décisions du 33e Congrès, nous ferons le suivi du Forum social québécois, tenu du 23 au 26 août à l'UQAM, où plus de 5000 personnes provenant de différents horizons y ont participé. Un tel rassemblement nous alimente. Il a créé un espace de réflexion et de solidarité entre ceux et celles qui militent en faveur de la construction d'une société plus juste et démocratique pour le Québec. Sur le front des luttes, le conseil central sera présent sur le terrain pour bâtir la mobilisation et affirmer sa solidarité envers ses syndicats affiliés qui luttent au quotidien.

Comme vous pouvez le constater, il y a beaucoup de pain sur la planche pour les prochains mois. La participation de tous les syndicats de la région sera requise, entre autres, lors de l'assemblée générale post-congrès du CCMM-CSN qui aura lieu le 12 septembre. Ce sera notre premier rendez-vous. Au plaisir de vous y rencontrer !

Ouverture du 33e Congrès du CCMM-CSN

Opposer notre vision de la démocratie

C'est sur le thème *Responsables et solidaires pour une nouvelle démocratie* que s'est ouvert, le 4 juin dernier au Palais des congrès de Montréal, le 33e congrès du Conseil central du Montréal métropolitain en présence de la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau.

Dans son allocution d'ouverture, la première vice-présidente, Véronique De Sève, qui agissait à titre de présidente par intérim, a donné le ton à ce congrès tant attendu. « Après trois années de résistance aux politiques antisociales et antisyndicales du gouvernement libéral de Jean Charest, nous voulons exprimer, en ce 33e Congrès, notre volonté de ne plus être subordonnés à une vision néolibérale qui va à l'encontre des valeurs collectives, soit une vision autoritaire, antisyndicale, antisociale et antidémocratique. Nous sommes résolus à la combattre et à opposer notre projet de société axé sur une nouvelle forme de démocratie qui confirme le droit à la libre expression, à la libre négociation et qui donne la parole à ceux et celles qui ne l'ont pas », a-t-elle déclaré d'entrée de jeu.

Claudette Carbonneau, présidente de la CSN et Véronique De Sève, présidente par intérim du conseil central.

« Avec la présence d'un gouvernement libéral à Québec, qu'il soit minoritaire ou non, et avec une opposition officielle adéquiste, il est plus que jamais nécessaire d'opposer notre vision de la démocratie à ce courant de droite », a ajouté Véronique De Sève en référence aux résultats des élections provinciales du 26 mars 2007.

Retrouver le droit de négocier

La présidente de la CSN, Claudette Carbonneau a profité de sa présence au 33e Congrès du conseil central pour rappeler que, depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement libéral en 2003, il n'a pas épargné les travailleuses et les travailleurs. Après avoir adopté une panoplie de lois antisyndicales sous le bâillon, il décrétait, le 15 décembre 2005, les conditions de travail des 500 000 salarié-es de l'État en adoptant la loi 142, ce que la CSN a dénoncé avec véhémence.

Elle a réitéré son appel au gouvernement du Québec afin qu'il se conforme à la décision rendue par le Bureau international du travail (BIT) concernant ce décret imposé aux travailleuses et travailleurs du secteur public québécois. Rappelons qu'au printemps dernier, dans une décision d'une rare clarté, le BIT a sévèrement blâmé le gouvernement Charest estimant que celui-ci avait violé les conventions internationales dont le Canada est signataire. Il lui a demandé instamment d'amender la loi 142 pour en retirer les mesures répressives, de revoir avec les parties concernées le régime de négociation de manière à prévoir un véritable mode de solution des différends et finalement de revoir, sans plus attendre, avec les parties concernées, la question salariale en s'appuyant au besoin sur une étude indépendante ●

Résultats des élections
Mandat 2007-2010

Le comité exécutif

De gauche à droite : Manon Perron, trésorière; René Charest, secrétaire général; Gaétan Châteauneuf, président; Dominique Daigneault, 2e vice-présidente; Véronique De Sève, 1e vice-présidente.

Le conseil syndical

Santé et services sociaux, Claude Bouthillier; Immigration et relations ethnoculturelles, Louis-Carlo Cantave; Solidarité internationale, Pierre Bibeau; Condition féminine, Chantal Lapanne; LGBT, Donald Picotte; Droit au travail, Jean-Marie Dion; Éducation, Flavie Achard; Environnement et développement durable, Patrice Benoît ; Jeunes, Youan St-Pierre; Comité d'action en santé et sécurité, Alain Ouimet (absent sur la photo).

Des élections réussies

Merci à Daniel Tessier, président du Conseil central de Lanaudière, et Marjolaine Côté, vice-présidente et trésorière à la FEESP-CSN, qui ont agi à titre de président et secrétaire des élections !

Construire une autre réalité par-delà les intérêts du capital

Invitée internationale au 33e Congrès, Hilda Ramirez Garcia, coordonnatrice nationale de l'équité hommes/femmes du Frente auténtico del Trabayo (FAT) du Mexique, a témoigné des conséquences négatives pour son pays de l'ouverture commerciale et de l'application d'un modèle économique néolibéral. Voici un extrait de son allocution présentée en plénière.

Situation politique au Mexique

Les premiers mois du gouvernement de Felipe Calderon, du Parti Action Nationale, ont été marqués par des actions cherchant à construire sa légitimité au-delà de la fraude qui a caractérisé les élections de juillet 2006. Le PAN fait la promotion de la modernisation, à l'image de celle des pays industrialisés, en misant sur son projet intitulé *20-30* qui prétend prendre appui sur les politiques monétaristes jusqu'en 2030.

Par le truchement de ce projet, le gouvernement soutient que la mondialisation (néolibérale) est source de stabilité et de progrès. Il propose essentiellement de restructurer la vie sociale, politique et culturelle en fonction du modèle de développement capitaliste néolibéral, basé sur un marché mondial qui répond aux intérêts des corporations transnationales et des organisations financières internationales. C'est ainsi que la situation du pays s'aggrave, entre autres à cause de la faible croissance économique et de la dépendance excessive de notre économie vis-à-vis du commerce extérieur.

L'infrastructure productive souffre d'un grave retard, affectant le développement économique. On peut dresser un portrait similaire dans le domaine des dépenses sociales, alors qu'au nom de la liberté du marché, on a restreint les capacités de l'État à assumer son rôle de promoteur de l'activité économique et de gestionnaire social. L'intégration économique mondiale et la fonction publique ont annihilé les objectifs de bien-être, d'emplois et de redistribution équitable de la richesse, poussant le Mexique dans un état de pauvreté de plus en plus grande, tout en engendrant et consolidant une classe de plus en plus riche.

Situation du travail et du syndicalisme

Le modèle mexicain du travail, considéré comme la pierre angulaire du système corporatif créé et nourri par le Parti Révolutionnaire Institutionnel (PRI) pendant plus de 70 ans, n'a pas connu de transformations positives sous les gouvernements du Parti Action Nationale au pouvoir depuis l'année 2000. À ce jour, les promesses de création d'emplois et d'amélioration des conditions de vie et de travail de la population n'ont pas été tenues. En effet, sur plus de 103 millions d'habitants dont une population économiquement active de 42 millions, moins de la moitié possèdent un travail stable. Les quelques emplois créés sont précaires et n'incluent pas les avantages sociaux de base. Nous continuons à souffrir des conséquences de l'ouverture commerciale et de l'application d'un modèle économique néolibéral qui piétinent les droits humains, les droits du travail, les droits syndicaux, les droits des femmes, les droits des enfants, et qui consolident la primauté de l'individuel sur le collectif. Il suffit de prendre comme exemples l'intensification des charges de travail, le déplacement de la main-d'œuvre vers l'économie informelle, le sous-emploi, l'emploi temporaire, le salaire précaire, et la croissante migration d'hommes et de femmes vers les États-Unis à la recherche d'un emploi, au péril de leur propre vie.

Cette mondialisation néolibérale a aussi entraîné une crise syndicale à l'échelle nationale et mondiale. Le taux de syndicalisation a chuté de façon significative au cours des deux dernières décennies, passant de 20 % à 12 %.

Devant cette réalité qui est clairement le fait des entreprises transnationales, appuyées par les organisations financières internationales, il s'avère primordial que les organisations syndicales récupèrent leur sentiment d'appartenance à la classe des travailleurs et des travailleuses. Il est nécessaire de définir de nouvelles stratégies qui génèrent des propositions démocratiques alternatives et inclusives, autour des demandes et des besoins des hommes et des femmes qui vivent du produit de leur travail. Il est fondamental que nous établissions des actions stratégiques et solidaires, au plan national, régional et international, en vue de construire une autre réalité centrée sur la répartition équitable de la richesse, et sur la primauté des droits humains par-delà les intérêts du capital ●

À l'invitation du conseil central, la porte-parole de Québec Solidaire, Françoise David, s'est adressée aux délégué-es en plénière.

Le sourire des participantes et participants en dit long sur l'ambiance qui régnait toute la semaine sur le plancher du congrès.

La priorité syndicale de 2007-2010

Bâtir un Québec résolument démocratique

Après trois années d'imposition consécutive de lois antisyndicales et antisociales par le gouvernement de Jean Charest, les délégué-es en avaient gros sur le cœur. Dans les ateliers ou en plénière, ils ont témoigné longuement de l'impact de ces mesures répressives sur leur milieu de travail et sur leur négociation locale. Préoccupés par la montée de la droite au Québec et par les méfaits du néolibéralisme partout dans le monde, ils ont convenu du besoin d'accroître la solidarité syndicale et des choix stratégiques nécessaires à la construction d'une société québécoise résolument démocratique.

Résolutions adoptées

Plus de 25 propositions ont été débattues en ateliers et soumises pour adoption en plénière. Les délégué-es ont pris position sur des questions d'importance telles que la guerre dans le monde, la sécurité nationale, la place des femmes dans les instances décisionnelles, l'action syndicale et politique, ainsi que l'environnement et le développement durable. Quant aux droits syndicaux et sociaux, ils ont adopté une série de propositions relatives au droit à la syndicalisation, à la santé, à l'éducation et

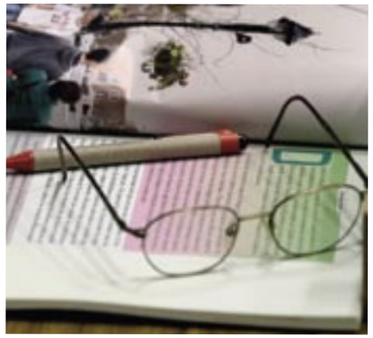

au logement, de même qu'aux droits des minorités culturelles, des autochtones, des gais et lesbiennes. Ils ont également procédé à l'adoption des états financiers et des prévisions budgétaires pour les trois prochaines années.

L'assemblée générale du CCMM-CSN du 12 septembre 2007 disposera des propositions qui n'ont pu être adoptées en congrès, faute de temps.

Solidarité syndicale

Lors de la présentation des questions de privilège, les délégué-es du 33e Congrès ont appuyé les revendications du Syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec (SAPSCQ) en campagne pour la revalorisation de leur métier et pour l'obtention d'un financement adéquat du réseau correctionnel québécois; du Syndicat des chargées et chargés de cours et du Syndicat des professeur-es de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) en vue d'un réinvestissement financier dans l'enseignement supérieur et pour le respect intégral de leurs conditions de travail; de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) et pour leurs moyens d'action contre le dégel des frais de scolarité universitaires qu'elle entend mettre de l'avant dès la rentrée scolaire. Ils ont convenu de soutenir la campagne de solidarité avec les femmes Afghanes 2007-2008 qui sollicitera la contribution des syndicats affiliés dès cet automne, campagne marrainée par le CCMM-CSN et la Fédération des employées et employés de services publics (FEESP-CSN).

Pour avoir un aperçu du déroulement du 33e Congrès du CCMM-CSN, consultez le site www. ccmm-csn.qc.ca

Une déclaration de principe modernisée

Les délégué-es du 33e Congrès ont donné le mandat au comité exécutif de réactualiser le projet de société enchâssé dans la déclaration de principe du conseil central afin de tenir compte des nouveaux défis imposés par le néolibéralisme et la mondialisation. Une démarche de consultation auprès des syndicats, des comités et de groupes ciblés sera entreprise dès cette année en vue d'adopter la nouvelle version de la déclaration de principe au 34e Congrès du CCMM-CSN prévu au printemps 2010

Merci au comité des sages !

Les délégué-es ont grandement apprécié le travail accompli par le comité de synthèse des ateliers composé de Pierre Fontaine, Marcel Bellemare et Clairmont Bergeron

Les derniers jours de Ben's Delicatessen

Des adieux émouvants

Le 33e Congrès a rendu un vibrant hommage à nos camarades ex-employé-es de la charcuterie Ben's lors du visionnement en plénière du documentaire *Wanted – Les derniers jours de Ben's Delicatessen* commandé par la CSN au producteur Tim Rideout. Ce documentaire immortalise sur pellicule leurs cinq mois de grève et la bataille qu'ils ont menée avec dignité pour sauver leur établissement centenaire qui croulera bientôt sous le pic des démolisseurs. « Nous perdons nos emplois, mais nous garderons la CSN dans nos cœurs toute notre vie. Nous étions membres de la meilleure centrale syndicale. Mille fois merci ! », s'est exclamé le président du syndicat, Charles Mendoza, avant de quitter la salle de la plénière avec ses fidèles camarades sous les applaudissements des congressistes

Rien n'est réglé à la STM

Invité à faire le point sur le conflit à la STM le jeudi matin en plénière, le président du syndicat, Pierre Saint-Georges, a expliqué que l'ultimatum de 48 heures lancé le 24 mai dernier par le ministre du Travail, David Russell, qui a clairement indiqué que le gouvernement « prendrait ses responsabilités » si les deux parties n'arrivaient pas à s'entendre, avait influencé la décision des membres du syndicat, réunis en assemblée générale le 25 mai, de suspendre la grève. « Malheureusement, depuis ce temps, rien n'est réglé. Au contraire, la STM s'est confortée dans une position d'immobilisme malgré de nombreuses tentatives du syndicat de dénouer l'impasse. Mais la bataille ne fait que commencer, c'est le deuxième round de négociation qui commence », a-t-il-ajouté en réaffirmant la volonté du syndicat d'en arriver le plus rapidement possible à la conclusion d'une entente favorable pour les trois prochaines années.

Dans son allocution à l'ouverture du congrès, la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau a fortement dénoncé « l'intervention inappropriée, injustifiée et prématurée du gouvernement » à peine 36 heures après le début de la grève des 2200 employé-es d'entretien du Syndicat du transport de Montréal (CSN) qui a eu lieu du 22 au 25 mai dernier. « En menaçant d'avoir recours à une loi spéciale pour forcer le retour au travail à la STM comme il l'a fait, le gouvernement a brisé l'équilibre du rapport de force entre les parties en favorisant nettement l'employeur. De plus, il a contribué à semer la confusion chez les utilisateurs des services publics entre le droit légitime aux services essentiels liés à la sécurité ou à la santé de la population et les inconvénients causés par l'exercice tout aussi légitime du droit de grève dans une société démocratique », a-t-elle déclaré

Pierre Saint-Georges, président du Syndicat du transport de Montréal - CSN

Conflit au cimetière Notre-Dame-des-Neiges

Une visite à la Basilique

Sur l'heure du dîner jeudi, les délégué-es ont marché en direction de la Basilique Notre-Dame pour manifester leur appui aux 130 travailleuses et travailleurs du Cimetière Notre-Dame-des-Neiges en lock-out depuis le 16 mai dernier. Le 16 août dernier, les parties syndicale et patronale se sont rencontrées en

présence d'un conciliateur pour un sprint de négociation. Deux jours plus tard, en assemblée générale, les syndiqué-es ont rejeté une proposition globale mais non finale soumise par l'employeur et ont voté à l'unanimité pour une contre-proposition qui a fait l'objet de discussions à la table de négociation

Victimes de discrimination et de violence

Les femmes autochtones luttent pour leur égalité

Invitée à prendre la parole au congrès, la présidente de l'organisme Femmes autochtones du Québec, Ellen Gabriel, a dénoncé les politiques et les pratiques du gouvernement canadien aux plans législatif et constitutionnel qui ne font qu'encourager la discrimination et la violence exercées à l'égard des femmes autochtones et de leurs enfants qui réclament entre autres, le droit au statut indien et le droit à l'appartenance à la bande; l'inscription des enfants dont la paternité est contestée ou non reconnue; le droit de résidence dans la réserve et la mise en application de la Charte canadienne des droits et libertés au sein des gouvernements des Premières Nations. Fondé en 1974, cet organisme représente les femmes des Premières Nations du Québec ainsi que les femmes autochtones vivant en milieu urbain ●

30 ans de luttes féministes

Que de souvenirs !

Un des événements marquants du congrès fut sans nul doute le 5 à 7 organisé par le comité de la condition féminine. Plus de cent invité-es ont levé leur verre aux 30 années d'histoire et d'engagement des militantes du conseil central pour l'avancement des droits des femmes.

Message du Grand nord québécois

De gauche à droite : Rebecca Swallow, Gertie Shem et Lily Bobbish (STT-CSS cri de la Baie James), Ellen Gabriel et Josi Napaatuk (STT du centre de santé Invulitsivik de la Baie d'Hudson).

Au sortir du congrès, Michelle Audy et Nathalie Bélanger, présidente et trésorière du Syndicat des travailleuses et travailleurs du Centre de santé Tulattivik de l'Ungava, ont fait parvenir au conseil central ce message de remerciements en souvenir de leur présence au 33e Congrès :

Au nom de l'exécutif du STTCSTU et en nos noms personnels, nous souhaiterions profiter de la parution de ce numéro de l'Unité pour remercier du fond du cœur les membres de l'exécutif du conseil central, ainsi que l'ensemble des délégué-es ayant participé au 33e Congrès du CCMM, pour leur chaleureux accueil. Votre appui nous a permis de donner une voix aux travailleuses, aux travailleurs et à toute la population de l'Ungava, de l'Hudson et de la Baie James, ce qui n'aurait jamais été possible sans votre solidarité.

À bientôt !

Le Sommet de Montebello

Les Paul Desmarais de ce monde

Le Sommet des leaders nord-américains, convoqué dans le cadre du Partenariat sur la sécurité et la prospérité (PSP), a eu lieu les 20 et 21 août à Montebello. Cette troisième rencontre annuelle qui réunissait les présidents des États-Unis, du Mexique et du Canada ainsi qu'un groupe restreint de gens d'affaires, s'est tenue dans le plus grand secret. Plusieurs questions d'importance y furent discutées sans l'apport des représentants de la société civile ni des parlementaires nord-américains.

Quelques jours avant la tenue de ce sommet, les porte-parole d'un important regroupement d'organismes sociaux, syndicaux, populaires et environnementaux ont fait part en conférence de presse de leurs inquiétudes quant aux répercussions sociales et au caractère antidémocratique de ce partenariat qui vise à instaurer un nouveau mode de gouvernance publique-privée en Amérique du Nord. Le partenariat met en jeu des questions aussi fondamentales que les droits de la personne, l'établissement d'un commandement militaire unifié, les normes environnementales, la sécurité aux frontières et les ressources naturelles.

Selon le porte-parole du Réseau québécois sur l'intégration continentale (RQIC), Normand Pépin, les promoteurs du PSP prétendent qu'il n'a pas à être soumis aux parlementaires ni au débat public parce que ce n'est qu'un partenariat, pas un traité dûment signé. « Pourquoi ces questions seraient-elles réservées aux Paul Desmarais de ce monde ? », s'est-il empressé d'ajouter, faisant allusion au Conseil nord-américain pour la compétitivité qui réunira 30 dirigeants des plus grandes entreprises de chacun des trois pays, chargés d'influencer les gouvernements sur le PSP.

« Le PSP incarne tout ce contre quoi s'est construit et mobilisé la mouvance altermondialiste » a renchéri Raphaël Canet, membre du secrétariat du Forum social québécois qui a débuté ses activités le 23 août dernier à l'UQAM. Selon lui, le Sommet de Montebello « met en évidence le déficit démocratique de nos modes de fonctionnement politiques où les élites négocient en dehors de tout débat public. Si nous vivons réellement en démocratie, nous ne pouvons en être exclus ».

Pour l'organisme Amnistie internationale, il y a lieu de se demander « de quelle prospérité s'agit-il et une sécurité pour qui ? N'est-ce pas plutôt au niveau du respect des droits humains que les gouvernements des trois États devraient être conseillés ? » Faisant référence aux mesures anti-terroristes et de sécurité appliquées depuis le 11 septembre 2001 qui conduisent à la détention arbitraire, à la discrimination et à la torture, elle ajoute que « sous prétexte de sécurité, le PSP nous entraîne sur la voie de la guerre et du militarisme ». Pour sa part, Raymond Legault, du Collectif Échec à la guerre a fait remarquer « que la date de la signature du PSP en 2005 a coïncidé avec la plus forte augmentation des dépenses militaires depuis la Seconde guerre mondiale ».

Le Réseau québécois des groupes écologistes dit craindre l'appauvrissement de nos ressources naturelles, particulièrement l'eau, l'électricité et le pétrole des sables bitumineux, au profit des États-Unis, en laissant la facture environnementale aux générations futures », a déclaré sa porte-parole Gabrielle Pelletier ●

Forum social américain à Atllanta

Le conseil central y était

Le premier Forum social américain qui s'est tenu à Atlanta en Georgie du 27 juin au 1er juillet dernier a attiré environ 9 000 personnes et aura permis de réunir les porte-parole des différentes organisations sociales et syndicales des États-Unis lors des assemblées publiques tenues en soirée à l'Atlanta Civic Center. Une délégation québécoise composée d'une quinzaine de militantes et militants a participé à ce forum, dont René Charest, secrétaire général du CCMM-CSN qui s'était donné comme mission d'observer les pratiques de syndicalisation des travailleuses et travailleurs précaires aux États-Unis et d'assister aux débats sur les modalités d'action à mettre en place contre le Partenariat sur la sécurité et la prospérité (PSP), dont l'étape cruciale était la mobilisation entourant le Sommet des leaders nord-américains qui a eu lieu à Montebello les 20 et 21 août. À ne pas en douter, ce premier forum social américain fut une occasion rêvée de créer un espace d'affirmation de la gauche sociale qui est extrêmement active aujourd'hui aux États-Unis ●

Prochaine éditon

Au moment d'aller sous presse, se tenaient au Québec, à quelques jours d'intervalle, deux événements majeurs qui nous ont révélé deux visions diamétralement opposées de la démocratie : le Sommet des leaders nord-américains à Montebello et le Forum social québécois à l'Université du Québec à Montréal. La prochaine édition du magazine *Unité* fera le bilan de ces rencontres et de la participation du Conseil central du Montréal métropolitain (CSN) conformément aux mandats qu'il a reçus du 33e Congrès d'entamer la lutte contre le PSP et de faire le suivi du FSQ avec les mouvements sociaux et syndicaux dans une perspective de lutte contre le néolibéralisme ●

Message aux syndicats affiliés au Conseil central du Montréal métropolitain (CSN)

Pour participer aux assemblées générales du conseil central, n'oubliez pas de procéder à la nomination de vos nouvelles délégations pour le mandat 2007-2010

Selon l'article 17 des statuts et règlements, les syndicats doivent procéder à la nomination des membres qui seront délégués pour participer aux assemblées générales du conseil central au cours du nouveau mandat 2007-2010. Les nouvelles délégations entrent en vigueur à compter du 1er septembre 2007. Seules les délégations qui seront inscrites à cette date pourront participer à la prochaine assemblée générale qui se tiendra le 12 septembre, à 19 h, dans les locaux de la CSN, au 1601, avenue De Lorimier. Les délégué-es présents à cette assemblée disposeront des propositions référées par le 33e Congrès du conseil central qui a eu lieu du 4 au 8 juin 2007.

L'assemblée générale est l'instance décisionnelle du conseil central entre les congrès, d'où l'importance d'y participer. Nous espérons donc rencontrer la délégation de votre syndicat lors des assemblées générales qui se tiennent généralement le premier mercredi de chaque mois, sauf durant la période estivale.

Pour plus d'informations, veuillez contacter le comité des lettres de créance au (514) 598-2021.

Le comité des lettres de créance
Conseil central du Montréal métropolitain (CSN)